



 **TOYOTA | EVERGREEN**

LA CLASSE VERTE
Nous poussons depuis 10 ans



GUIDE PRATIQUE

POUR LE VERDISSEMENT DES COURS D'ÉCOLE

DEMANDE DE SUBVENTION 2011–2012



« Bien que le travail pour compléter la demande de subvention semble exigeant, il est pourtant nécessaire. Je crois que cela nous aide tous à réussir notre projet en le planifiant d'abord, avant de le financer. »

— Domonique Houston, présidente du Conseil scolaire
École publique du district de Kakabeka Falls
Kakabeka Falls, (Ontario), 2009

Commanditaires nationaux de La classe verte



Partenaire national
en titre



Partenaire privilégiés

Avant de commencer

Êtes-vous prêt pour faire une demande de subvention? Il y a neuf étapes à compléter pour réussir un projet de verdissement scolaire.

Les 9 étapes du verdissement :

1 SEMEZ LA GRAINE

Faites quelques recherches ou glanez des idées sur le verdissement ou la plantation d'un jardin potager dans votre cour d'école. Ralliez-y le soutien en formant un comité composé d'élèves, d'enseignants, de parents et de membres de la collectivité.

2 GLANEZ DES IDÉES

Consultez votre comité et votre collectivité scolaire pour identifier les besoins dans votre cour d'école.

Si votre école se trouve dans une des villes ou régions suivantes—Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Halifax, de même que les régions de Durham et de Kitchener/Waterloo—veuillez organiser une visite du site avec votre conseiller régional. Cette visite est nécessaire avant que vous ne soumettiez votre demande. evergreen.ca/classev-conseil

NOTE : Si votre école fait partie du Toronto District School Board, elle doit être certifiée « Eco School » et vous devez avoir suivi une série d'ateliers du TDSB pour être admissible à une subvention. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Jenn Vetter à l'adresse courriel Jenn.Vetter@tdsb.on.ca

3 PRÉCISEZ VOS BUTS

Afin d'encadrer votre projet, identifiez de trois à cinq buts à atteindre durant l'année scolaire. Divisez votre projet en étapes. Commencez modestement, mais faites-le bien!

4 DÉLIMITEZ VOTRE SITE ET PRÉPAREZ-EN L'AMÉNAGEMENT

Examinez votre site, dressez un plan d'aménagement et obtenez l'approbation de votre commission scolaire. Renseignez-vous sur les espèces indigènes comestibles ou espèces du patrimoine qui conviennent le mieux aux conditions de sol de votre site.

5 PLANIFIEZ LA GESTION DE VOTRE SITE

Préparez un horaire de gestion de votre site pour que les plantes assoiffées soient arrosées et entourées de paillis, tout au long de l'année civile.

6 RECUEILLEZ DES FONDS

Rédigez et expédiez des demandes de subvention auprès de donateurs potentiels, ralliez-vous le soutien de détaillants de votre coin et planifiez des activités de collecte de fonds auprès d'amis et autres donateurs.

7 METTEZ VOTRE PROJET EN BRANLE

Organisez vos journées de plantation et allez-y! Commencez à mettre en action le plan de gestion de votre site.

8 PASSEZ LE MOT

Célébrez votre réussite avec votre comité! Invitez vos partenaires bailleurs de fonds, les membres de la collectivité et les médias locaux à partager vos réalisations.

9 ÉVALUEZ

Remerciez et faites parvenir un rapport succinct à vos bailleurs de fonds, partenaires et bénévoles. Faites une dernière évaluation et planifiez la prochaine étape.

Pour plus de renseignements, référez-vous au Guide de La classe verte : evergreen.ca/classev-ress

De quoi ai-je besoin pour compléter le formulaire de demande de subvention?

Sommaire du projet (Section B.1)

Parlez-nous de votre projet de verdissement scolaire. Quel importance a-t-il pour votre école et votre collectivité? En quoi une subvention d'Evergreen vous aidera-t-elle à réaliser ce projet?

Buts du projet et mesures à prendre (Section B.2)

Quels sont les buts de votre projet? Quels éléments du projet ou mesures à prendre vous aideront à atteindre vos buts? Qui, dans votre école, sera engagé à atteindre vos buts et de quelle façon? Comment vous servirez-vous de votre projet dans le cadre de votre enseignement?

Conception du projet (Section C)

Il s'agit d'un plan d'ensemble de votre cour d'école, des environs et du site de votre projet. Veuillez noter de quelle façon votre projet sera accessible et utilisable par les élèves, sur une base quotidienne.

Stratégie de gestion du site (Section D)

Il s'agit d'un plan de gestion du site durant l'été et à long terme. Nous voulons nous assurer que la subvention que nous accordons à votre école permette de créer un grand projet qui aura longue vie.

Budget (Section E)

Le budget de votre projet (c'est-à-dire les articles pour lesquels vous demandez une subvention à Evergreen).

Engagement (Section E.1)

L'engagement et l'assurance de votre directeur ou directrice d'école ou de garderie. Les projets les mieux réussis engagent toute l'école dans laquelle le directeur (la directrice) et le directeur adjoint (la directrice adjointe) participent aux réunions de planification.

De quoi tenons-nous compte dans l'examen des demandes de subvention?

- La date de réception de la demande (le plus tôt, c'est le mieux).
- La répartition nationale et régionale des subventions.
- La participation des élèves à toutes les étapes du projet.
- Le soutien offert par la communauté scolaire.
- Une stratégie de gestion du site claire et précise.
- Un projet qui intègre l'ombre.
- Des buts et des activités qui se traduisent avec logique dans le plan du projet.
- Pour les écoles de Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Halifax et les régions de Durham et Kitchener/Waterloo, il faut que le demandeur ait participé aux ateliers et obtenu l'approbation de sa commission scolaire.

Veillez communiquer avec votre conseiller pour plus de renseignements : evergreen.ca/classev-conseil

VEUILLEZ NOTER

Les écoles qui font une demande de subvention doivent avoir une cour qui :

- appartient à la commission scolaire;
- est accessible au public (incluant la collectivité élargie) à toute heure du jour et durant les fins de semaine; et
- est financée par les fonds publics (c.-à-d. sans frais de scolarité).

Les garderies qui font une demande de subvention doivent être :

- sans but lucratif; et
- accessibles au public (incluant la collectivité élargie) à toute heure du jour et durant les fins de semaine, sauf lorsque les enfants utilisent le site.

Nous pouvons vous aider!

Si vous avez besoin de plus amples renseignements, nous pouvons vous aider :

1. en ligne

Avez-vous des questions sur la conception de votre projet de verdissement scolaire? Vous avez une question, mais ne savez pas où trouver la réponse? Envoyez un courriel à Alix Aylen à l'adresse aaylen@evergreen.ca avec votre question ou problème et elle vous référera à un de nos nombreux experts en design qui saura vous aider.

2. au téléphone

Communiquez avec Alix Aylen en composant le 1-888-426-3138, poste 312 (à l'extérieur de Toronto) ou le 416-596-1495, poste 312.

3. en personne

Jetez un coup d'œil à notre site Internet pour voir si vous trouvez de l'aide auprès d'un de nos conseillers de La classe verte à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, ainsi que dans les régions de Durham et Kitchener/Waterloo : evergreen.ca/classev-conseil.

4. grâce à nos ressources

Nos ressources en ligne peuvent vous aider à faire s'impliquer votre comité d'école et à inspirer le personnel dans la préparation de la planification du projet : evergreen.ca/classev-ress

Comment remplir une demande de subvention susceptible d'être acceptée?

Ce Guide Pratique vous aidera à réfléchir à toutes les étapes importantes de votre projet, au fur et à mesure que vous complétez la demande de subvention. Il contient des conseils pour répondre aux questions, des exemples de réponse et des renseignements sur ce que nous recherchons.

SECTION B - DÉTAILS DU PROJET

B.1 Sommaire du projet

Veillez fournir une description concise de votre projet (maximum de 150 mots) en précisant :

- votre vision d'ensemble du projet pour votre cour d'école. Quels éléments vous aideront à réaliser cette vision?
- les répercussions de ce projet sur votre école et votre collectivité; et
- la ou les façons dont votre école utilisera le projet.

EXEMPLE DE RÉPONSE

Notre vision pour la cour d'école est de créer un environnement qui facilite l'apprentissage actif et passif des élèves en interagissant avec l'extérieur. Nous avons l'intention de planter 8 arbres d'ombrage et de prévoir des endroits pour s'asseoir pour que les enseignants puissent emmener leurs élèves dehors pour toutes leurs matières. Nous sèmerons aussi plusieurs jardins (pizza, papillons et oiseaux) et espérons que la collectivité nous aidera à planter et utiliser les jardins, tout au long de l'année. Nous établirons également un horaire de gestion du site à l'intention des familles pour que notre projet soit entretenu durant l'été. Notre école utilisera le projet tous les jours en demandant aux enseignants d'emmener leurs classes en plein air et en l'utilisant comme endroit de rassemblement pour les parents venus déposer ou chercher leurs enfants avant et après l'école.

B.2 Buts du projet et mesures à prendre

Que recherchons-nous?

- Des buts réalistes et atteignables (qu'aimeriez-vous faire?), de même que des actions mesurables (comment atteindrez-vous vos buts?) pour votre projet au cours de l'année scolaire.
- Une démonstration claire de la façon dont vous atteindrez vos buts, grâce à la conception du projet (dites-nous ce que vous voulez faire et comment, puis montrez-nous le sur votre plan).
- La preuve que votre projet implique activement les élèves dans toutes les étapes, de la planification à la gestion du site, en passant par sa mise en œuvre.
- Des exemples d'occasions d'apprentissage et de liens pédagogiques (comment enseignerez-vous l'importance du verdissement comme matière en classe?).

EXEMPLE DE RÉPONSE

But	Action/élément	Qui est impliqué et comment?	Liens pédagogiques
Mieux faire connaître les abeilles et ce qui entraîne le déclin de leur population	Construire de grandes éco-structures en forme d'abeilles en utilisant des matériaux locaux et des plantes indigènes (surlignés en bleu dans notre plan)	4 enseignants – supervision des plantations et de la construction 1 spécialiste en aménagement paysager – conception des éco-structures et délimitation des emplacements des structures 35 élèves – plantations	2 ^e et 3 ^e années : leur enseigner les insectes en s'attardant aux pollinisateurs et les emmener dehors 4 ^e et 5 ^e années : apprendre l'anatomie d'une abeille et étudier les éco-structures
Aménager un endroit ombragé où s'asseoir pour que les classes puissent étudier dehors	Planter 4 érables à sucre et 4 frênes blancs autour de pierres pour s'asseoir	1 enseignant – supervision du projet 2 parents – aide à la plantation et au matériel d'approvisionnement 1 spécialiste en aménagement paysager – approbation et aide à la conception du projet 25 élèves – plantations	Tous les niveaux scolaires utiliseront la classe en plein air au moins pendant 2 périodes par semaine. L'horaire est à déterminer par les enseignants et le directeur.









SECTION C – CONCEPTION DU PROJET

Les exemples de plans qui suivent vous aideront à compléter la SECTION C de votre demande.

C.1 Dessiner un plan directeur ou un plan de votre cour d'école

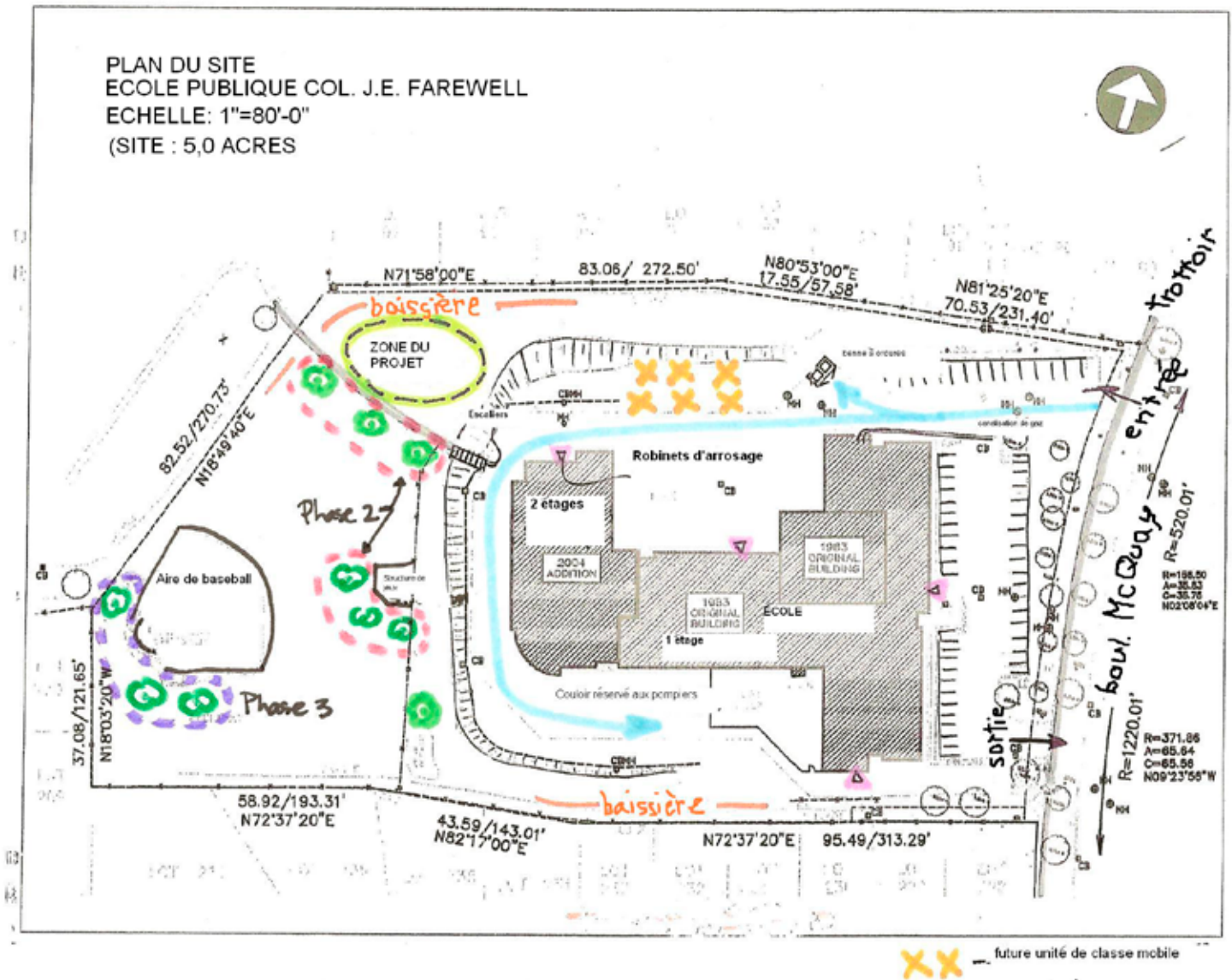
Selon votre vision et votre projet, vous pourriez soumettre **un plan directeur** pour votre cour d'école en entier. Cela pourrait être parce que vous complétez votre projet en phases successives et voulez le montrer dans son ensemble au cours des prochaines années ou parce que vous recevez du financement d'autres sources et dédiez votre subvention de La classe verte Toyota Evergreen à une section en particulier de votre projet. D'autres écoles pourraient choisir de montrer leur **cour dans son état actuel** et de se concentrer seulement sur le projet pour lequel elles demandent une subvention. Les deux façons de procéder sont admissibles.

Où que vous en soyez dans votre processus de verdissement, nous avons besoin de l'information suivante pour que nous comprenions le contexte de votre cour d'école et la façon dont vous réaliserez vos buts et votre vision.

<input type="checkbox"/>	Emplacement de votre projet (encerclé ou surligné)	<input type="checkbox"/>	Végétation existante sur le site
 <p><i>Site du projet par rapport aux lieux environnants</i></p>		 <p><i>Végétation existante de conifères et d'arbres ou arbustes à feuilles caduques</i></p>	
<input type="checkbox"/>	Emplacement des édifices (incluant le nb d'étages)	<input type="checkbox"/>	Routes, chemins d'accès des piétons et des véhicules (couloir réservé aux pompiers, ramassage des bennes à ordures)
<input type="checkbox"/>	le Nord	<input type="checkbox"/>	Emplacement de tous les câbles de service public suspendus et enfouis
 <p><i>Flèche indiquant le Nord</i></p>		 <p><i>Conduites d'eau</i></p>	
<input type="checkbox"/>	L'emplacement de tous les robinets à eau	 <p><i>Fils électriques</i></p>	
 <p><i>Robinet à eau</i></p>		 <p><i>Canalisation de gaz</i></p>	
<input type="checkbox"/>	Aire de stationnement		
 <p><i>Stationnement</i></p>			

Plan directeur d'une cour d'école

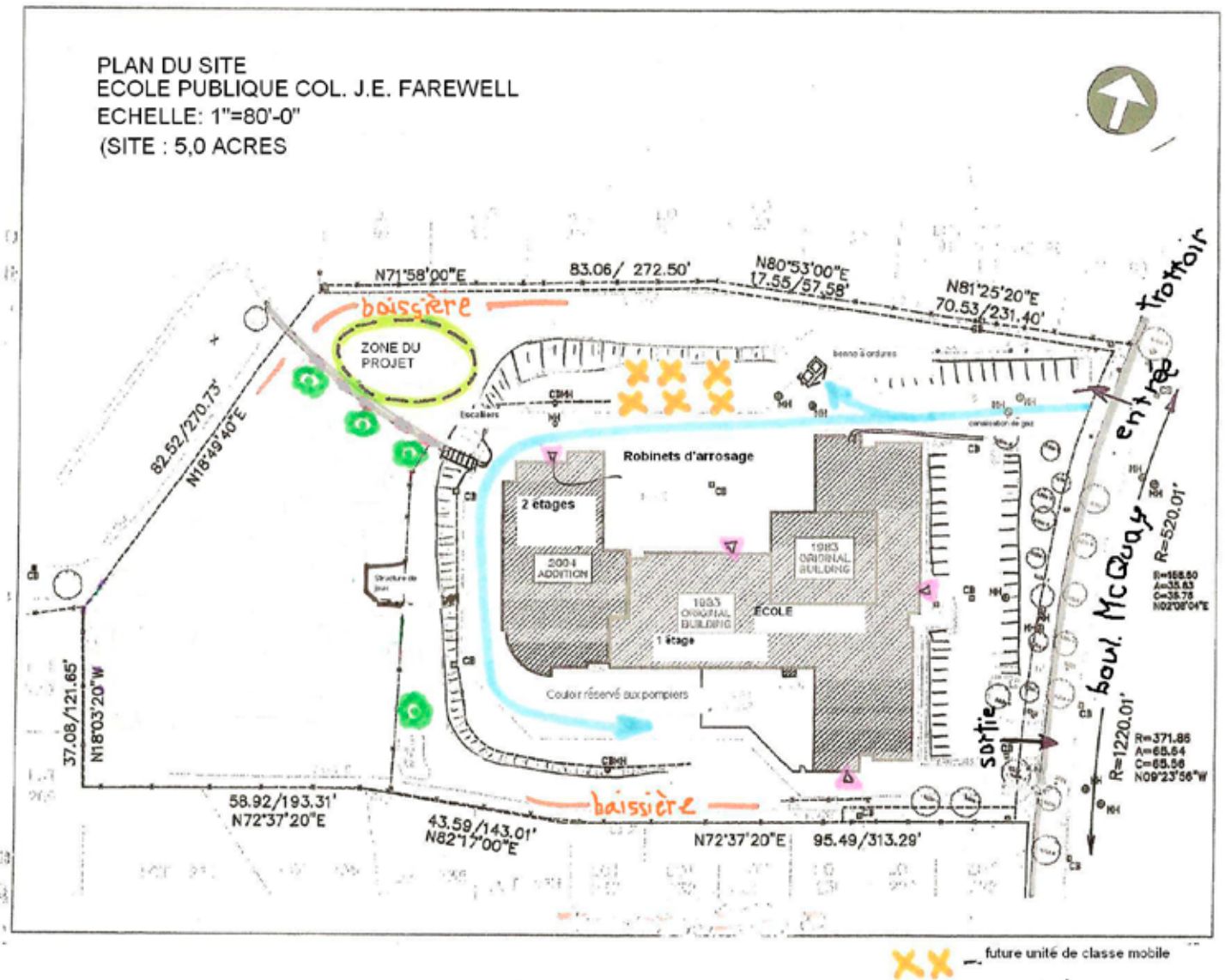
L'exemple suivant est un **plan directeur** qui montre les différentes phases du projet de verdissement de la cour d'école. La partie mise en évidence montre la zone à laquelle sera affectée la subvention demandée.



D'après la demande de subvention 2009–2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

Plan d'une cour d'école

L'exemple suivant est le **plan d'une cour d'école** qui en montre tous les éléments, de même que l'emplacement du site du projet pour lequel l'école fait une demande de subvention.


















D'après la demande de subvention 2009-2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

C.2 Dessiner un plan du projet

Un **plan de projet** présente les détails de ce que vous ferez cette année et quels éléments seront implantés grâce à la subvention que vous demandez par le biais du programme de La classe verte Toyota Evergreen. Il n'est pas nécessaire de soumettre un plan d'aménagement paysager dressé par un professionnel. Nous vous invitons à le dessiner en collaboration avec les élèves, les enseignants, les parents ou les bénévoles.

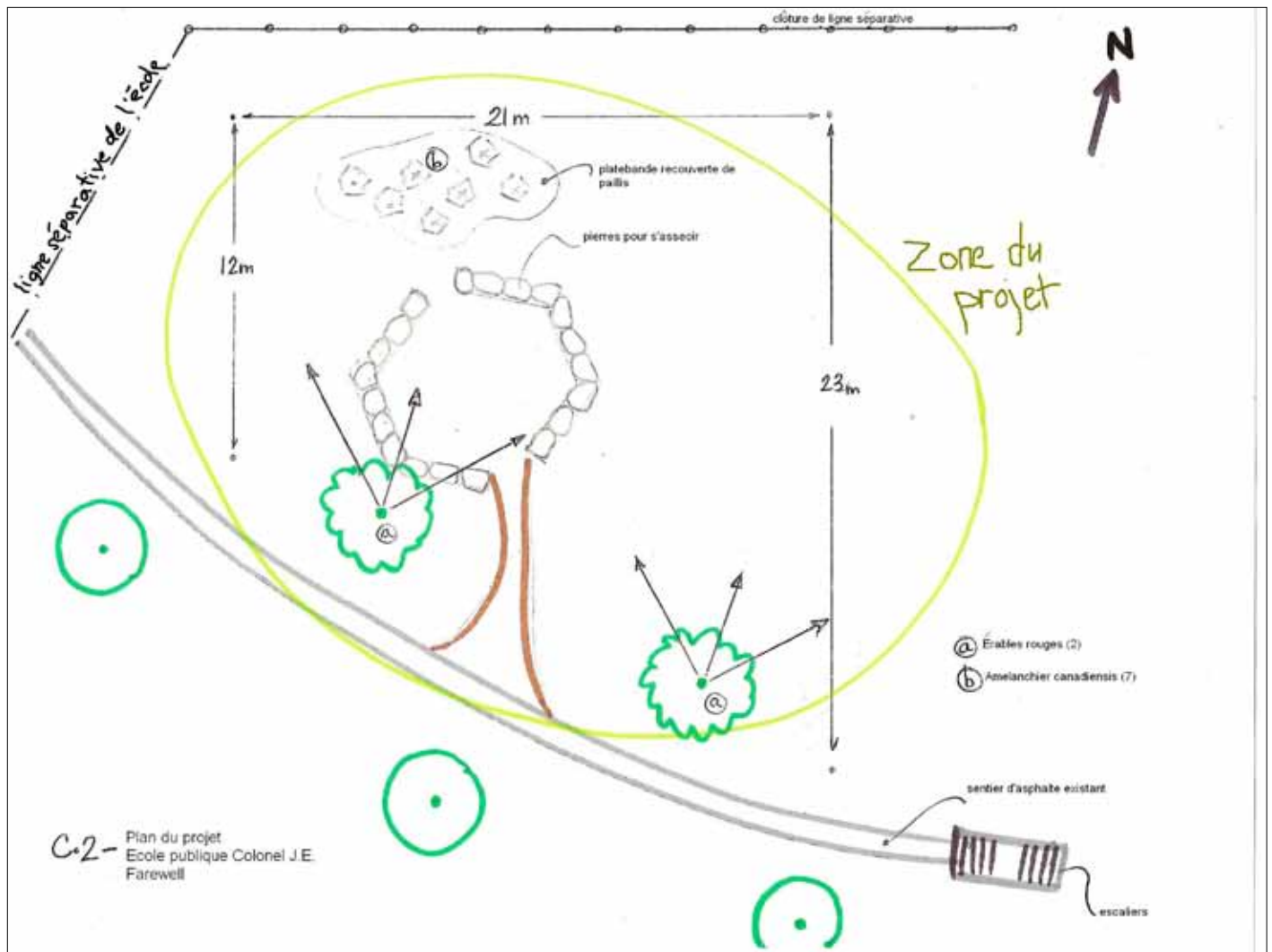
Votre plan de projet devrait indiquer :

<input type="checkbox"/>	Emplacement de votre projet	<input type="checkbox"/>	Ombre à midi
 <p>Gros plan de votre zone de projet</p>		 <p>Ombre étalée par un arbre</p>	
<input type="checkbox"/>	le Nord	<input type="checkbox"/>	Clôture
 <p>Flèche indiquant le Nord</p>		 <p>Clôture</p>	
<input type="checkbox"/>	La végétation existante	<input type="checkbox"/>	Platebandes
 <p>Arbre à feuilles caduques existant</p>		 <p>Platebandes surélevées</p>	
 <p>Conifère existant</p>		 <p>Plates-bandes (les autres plantes indigènes – seulement C.-B. et à Edmonton)</p>	
 <p>Arbuste existant</p>		<input type="checkbox"/>	Bancs et billots
<input type="checkbox"/> Végétation prévue sur le site		 <p>Bancs pour s'asseoir</p>	
 <p>Arbre à feuilles caduques prévu</p>		 <p>Billots pour s'asseoir</p>	
 <p>Conifère prévu</p>			
 <p>Arbuste prévu</p>			
 <p>Plantes rampantes ou grimpantes prévues</p>			

D'après la demande de subvention 2009–2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

Plan du projet de l'école

Le plan de projet suivant présente en gros plan la zone mise en évidence dans le plan directeur et le plan de la cour d'école. Les éléments illustrés ne doivent être que ceux pour lesquels vous demandez une subvention.



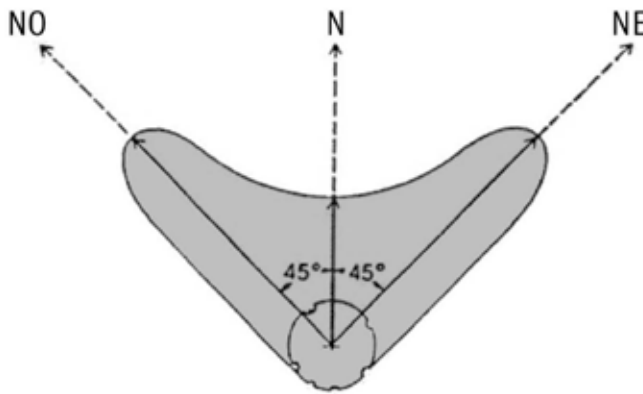
D'après la demande de subvention 2009-2010 de l'école publique Colonel J. E. Farewell, Whitby (Ontario)

Comment illustrer l'ombre sur votre plan

Si la création d'ombre est un des objectifs de votre projet, **il est important que vous sachiez où les arbres et les structures d'ombrage donneront de l'ombre à midi.**

Illustrer l'ombre donnée par un arbre

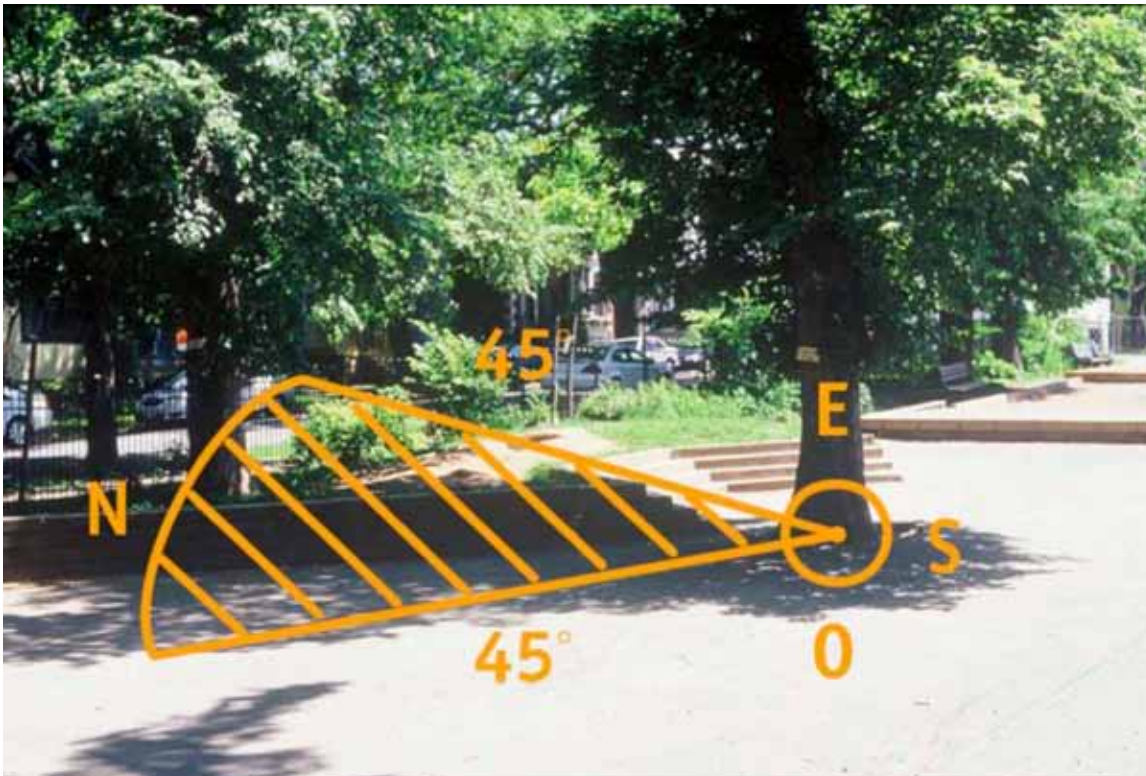
1. Dessinez un cercle sur votre plan de projet pour représenter l'arbre.
2. Tracez une ligne du centre de l'arbre vers le nord (en direction opposée au soleil).
3. Tracez deux autres lignes à 45° de part et d'autre de la ligne centrale.
4. Reliez les deux lignes en angle en dessinant un quart de cercle.
5. Colorez la zone comprise entre les deux angles de 45° pour mettre en évidence l'endroit où l'arbre donnera de l'ombre à midi.



Modèle d'ombre donnée par un arbre

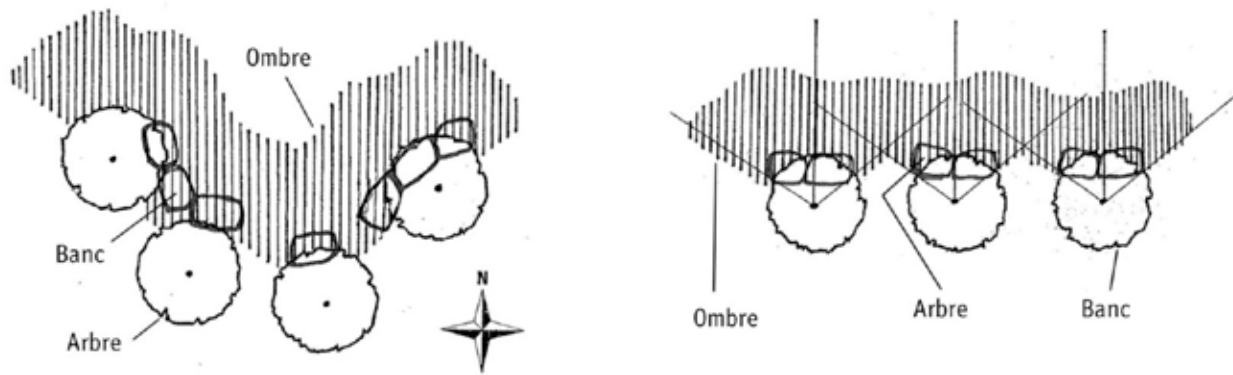
Source : Adapté de Energy-conserving Site Design, réalisé par Gregory McPherson, 1984, p. 126.

Note : Ce modèle peut être utilisé pour déterminer où se trouvera l'ombre le matin et l'après-midi en pointant la flèche en direction opposée au soleil à ces moments-là.

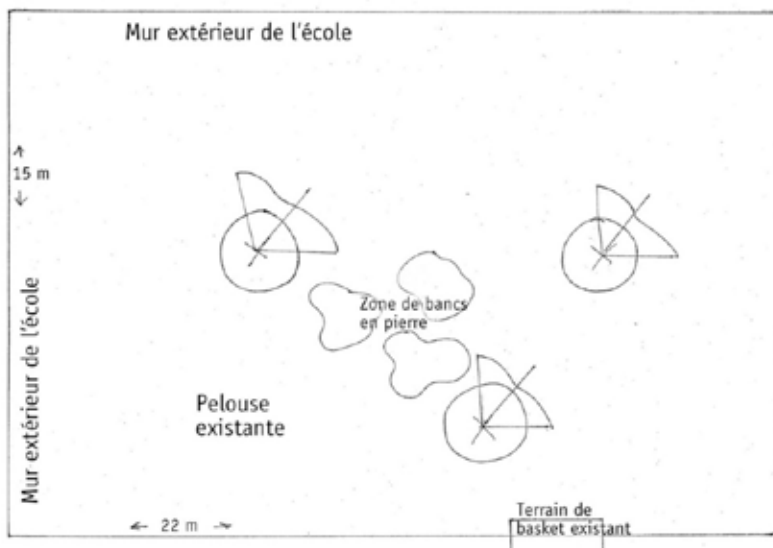


Comment concevoir un plan pour obtenir le MAXIMUM d'ombre et d'endroits où s'asseoir

Voici quelques exemples de façons de regrouper les endroits où s'asseoir autour des arbres pour en tirer le maximum d'ombre.

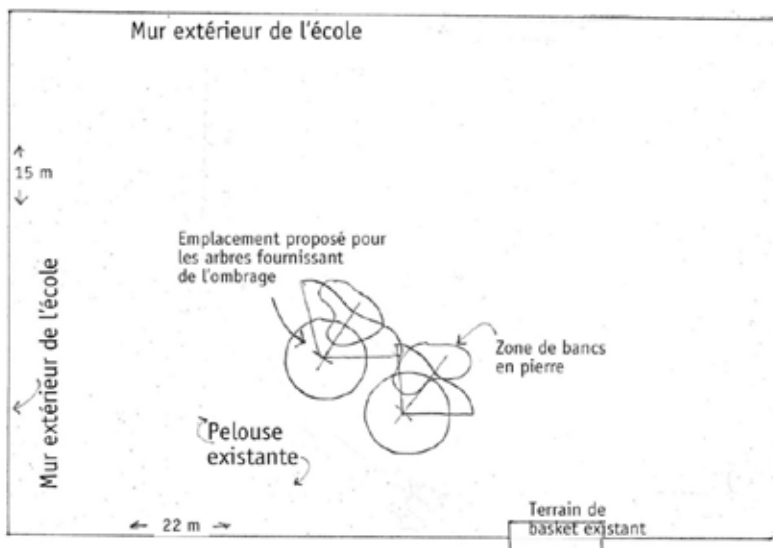


Lorsque vous concevez un plan pour obtenir le maximum d'ombre, assurez-vous que celle-ci tombe sur les endroits où s'asseoir à midi.



AVANT :

L'ombre ne couvre pas l'endroit où s'asseoir à midi.



APRÈS :

Ici, l'ombre couvre l'endroit où s'asseoir à midi.

Pour avoir d'autres idées sur la façon de créer de l'ombre, jetez un coup d'œil aux ressources *Designing for Shade and Energy Conservation* et « Protéger les enfants grâce à l'ombre : un atelier au bout des doigts! » sur le site evergreen.ca/classev-ress

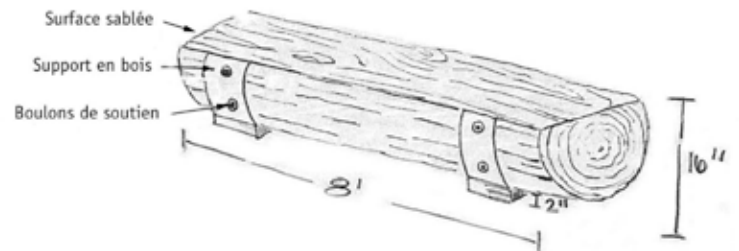
C.3 Exemples d'endroits pour s'asseoir et de structure d'ombrage

NOTE : CES CONCEPTS NE SONT QUE DES EXEMPLES ET NE SERVENT QU'À DES FINS DE DISCUSSION. NE PAS CONSTRUIRE À PARTIR DE CE DOCUMENT.

(Conseil : Vérifiez auprès du service de l'équipement ou de l'équipe d'entretien de votre école pour connaître les matériaux adéquats et les normes de construction.)

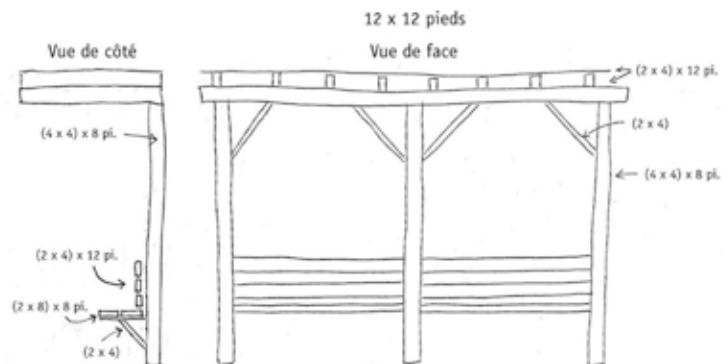
Banc en billot de chêne

Note : Il faut enlever l'écorce du billot.



(Dessin, gracieuseté de Bruce Day et Heidi Campbell)

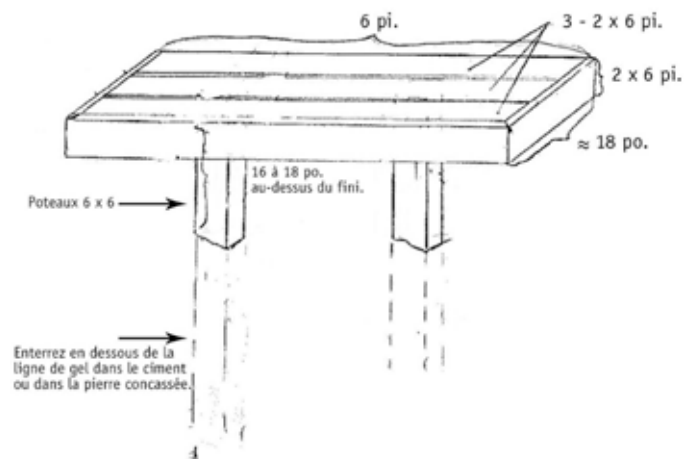
Structure ombrager pour s'asseoir



(D'après la demande de subvention 2007–2008 de la John Barsby Community School, Nanaimo, C.-B)

Banc plat

Ce banc peut être construit selon diverses configurations comme, par exemple, en forme de « L » ou de « V ».



(Dessin, gracieuseté de Dennis Wendland)

SECTION D – BUDGET DU PROJET DE VERDISSEMENT

Veillez noter: Pendant que le montant maximum de financement pour les candidats est 3 500,00 \$, il est possible que vous pourriez recevoir moins que cela si nous recevons beaucoup de demandes.

Que dois-je savoir?

- Nous ne subventionnons que les espèces indigènes inscrites dans nos Listes de plantes recommandées pour votre zone écologique. Voir le site evergreen.ca/listesplantes.
- Les plantes indigènes doivent être listées avec leur nom commun et nom latin au complet.
- Nous n'accordons qu'un maximum de 350 \$ par arbre.
- N'incluez dans votre budget que les seuls articles pour lesquels vous demandez une subvention à Evergreen.
- Les articles dans votre budget doivent correspondre à vos buts et mesures à prendre, tels qu'indiqués dans la Section B.2 de la Demande de subvention.
- Nous ne subventionnons que le bois non traité sous pression et le plastique recyclé pour la construction d'endroits où s'asseoir, de panneaux de signalisation et de platebandes surélevées.
- Les chênes indigènes sont admissibles à la subvention. D'autres arbres à noix indigènes, tels les hêtres, marronniers, caryers et noyers ne sont pas admissibles à une subvention, car ils peuvent constituer un risque de réaction allergique sévère.

Vous avez besoin d'une subvention pour un projet de verdissement ET de jardin potager?

- Vous devrez compléter le budget du projet de verdissement ci-après ET le budget de la Section E de la Demande de subvention pour les projets de jardins potagers en milieu scolaire en ce qui a trait à la partie verdissement.
- Rappelez-vous que le montant total de la subvention pour votre projet de verdissement et de jardin potager réuni ne peut excéder 3 500,00 \$.

D.1 Plan de gestion du site

Pourquoi ai-je besoin d'un plan de gestion du site?

- Les mauvaises herbes vont envahir le site, le sol va s'assécher et les plantes et les arbres vont mourir, faute de planification!
- Une stratégie de gestion de votre site bien planifiée et organisée protégera votre investissement en énergie, ressources, temps et argent.
- Un projet bien entretenu se fait remarquer et donne l'occasion à toute la communauté scolaire de s'y impliquer.

Que recherchons-nous?

- Un plan de gestion du site qui prévoit le désherbage, l'arrosage, l'émondage et la prévention du compactage du sol, surtout durant les mois d'été.
- La désignation d'un « protecteur des arbres de l'école » qui informe le comité de verdissement si le désherbage, l'arrosage et l'épandage de paillis sont nécessaires et qui voit à ce que le travail soit fait.
- La participation des élèves, des enseignants, des parents et de la collectivité.
- À votre choix : Des exemples de votre plan de gestion du site au cours des quatre saisons et à long terme (veuillez utiliser l'exemple fourni ou créer le vôtre).

Prenez soin de vos arbres, grâce à des moyens pour empêcher le compactage du sol, ce qui protégera leurs racines.

Profitez de conseils et d'astuces pour réussir la plantation de vos arbres.
 Référez-vous aux fiches-info « Planter vos arbres » evergreen.ca/classev-ent

EXEMPLE DE PLAN DE GESTION D'UN SITE

Quand? (Par ex. : après la plantation, à l'automne, au printemps, à l'été, de façon continue)	Quelle tâche à accomplir?	Qui se charge de la tâche?	Comment s'acquittent-ils de leur tâche?
Après la plantation	Arroser les arbres nouvellement plantés	On a confié un arbre à chaque classe, avec un enseignant superviseur	The Bucket Method evergreen.ca/classev-ent
Été	Arroser les arbres	Les familles des élèves	Un horaire a été établi et les familles se relaient de semaine en semaine, durant tout l'été.
Automne	Récolter les légumes	Toutes les classes, avec un enseignant superviseur	Les enseignants créeront un horaire et emmèneront les élèves à l'extérieur pour récolter les légumes qui seront, par la suite, utilisés à la cafétéria de l'école ou donnés à une banque alimentaire des environs.
Hiver	Élaborer un plan de collecte de fonds pour le printemps	Le comité de verdissement scolaire et le comité de parents	Faire une recherche sur les occasions de collecte de fonds et commencer à rédiger des demandes de subvention. Former des sollicitateurs.

D.2 Moyens d'empêcher le compactage du sol pour protéger les arbres

Pourquoi ai-je besoin de moyens pour empêcher le compactage du sol?

- Les arbres plantés dans une cour d'école meurent souvent à cause du compactage du sol parce qu'il est piétiné par les élèves.
- Le compactage se produit lorsque le sol au-dessus des racines de l'arbre se comprime sous l'effet du martèlement de centaines de petits pieds.
- Un sol compacté a moins d'air, il étouffe les racines et les rend incapables de se procurer l'oxygène et l'eau dont elles ont besoin pour pousser.

Voici quelques stratégies de protection de vos arbres que vous voudrez peut-être utiliser dans le cadre de votre projet de verdissement. Vous pouvez aussi être imaginatif et créer les vôtres!

- Le paillis de bois – épandez-en jusqu'à l'aplomb de la ramure, 6 po. ou 15 cm d'épaisseur (il faut maintenir cette épaisseur d'année en année).
- Planter l'arbre dans un jardin ou une platebande surélevée.
- Protéger la base de l'arbre avec une clôture.
- Planter un couvre-sol autour de la base de l'arbre.
- Interdire l'accès par une corde ou une petite clôture.
- Entourer l'arbre d'une clôture vivante (par ex. : de l'avoine, du blé, du seigle, des graines d'oiseaux ou du maïs).
- Construire un endroit où s'asseoir autour de l'arbre (attention où les petits pieds se promènent!).
- Aménager du gazon en plaques (autour d'arbres plantés dans des surfaces dures seulement).
- Planter les arbres en bosquets à l'intérieur de grandes surfaces sur lesquelles on a épandu du paillis.
- Éviter de planter des arbres au haut de collines.

D.3 Le protecteur des arbres de l'école

a) Désignation d'un protecteur des arbres de l'école

Qu'est-ce qu'un protecteur des arbres de l'école?

Le protecteur des arbres de l'école est la voix des arbres dans votre cour d'école. Son rôle est de prévenir le comité de verdissement du moment auquel les arbres ont besoin d'eau, de paillis, de protection et d'émondage pour les garder en santé.

Pourquoi un protecteur des arbres de l'école est-il nécessaire?

- Les arbres sont bien adaptés aux conditions d'une forêt ombragée possédant un sol humide, leur tronc et leurs branches étant peu endommagés. Ils sont souvent malmenés dans les cours d'école parce qu'ils sont exposés à des températures élevées, plantés dans des sols compactés ou secs et leur tronc et leurs branches sont vandalisés.
- Quand les arbres meurent, le temps et les efforts pour recueillir des fonds, les planter et en prendre soin sont perdus et cela affecte le moral de tous ceux qui y ont donné de leur peine.

Nous avons l'intention de faire un suivi avec le protecteur des arbres de l'école afin d'avoir des commentaires sur les réussites et les défis concernant les activités de gestion du site.

C'est un mythe de croire qu'une fois un arbre planté dans une cour d'école, il survivra tout seul. Sa protection, de même que l'épandage de paillis et l'arrosage réguliers sont essentiels à sa survie.

PROTÉGEZ VOS AMIS!

Visitez notre galerie de photos sur ce qu'il faut faire et ne pas faire quand on choisit l'emplacement d'un arbre, qu'on étend du paillis autour et qu'on le protège.

Qu'est-ce qui est admissible à une subvention?

Les espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et de plantes rampantes ou grimpantes

- Les espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et de plantes rampantes ou grimpantes choisies dans la Liste des plantes recommandées pour votre zone écologique sur le site evergreen.ca/listesplantes

Les espèces recommandées par PlantWatch pour toutes les provinces et territoires et par Native Wildflowers pour la C.-B. et Edmonton seulement.

- Les espèces recommandées par PlantWatch/OpérationFloraison (www.plantwatch.ca, site bilingue).
- Les espèces indigènes de couvre-sols, d'herbes, de fleurs des champs et de fougères ne se trouvent qu'en C.-B. et en Alberta. (**Note :** Il faut fournir un rapport pluri-annuel sur le taux de survie de ces plantes.)

Services, outils et matériaux

- Les outils de jardinage, tels gants de jardin, boyaux d'arrosage, pelles, déplantoirs, râteaux, etc.
- De la documentation de référence sur le jardinage, le verdissement et l'apprentissage en plein air ou des ressources pédagogiques en appui à l'apprentissage dans la classe verte (incluant les ressources écrites et vidéo d'Evergreen).
- Les services de professionnels (d'un expert en plantes indigènes et/ou en aménagement paysager, d'un éducateur professionnel pour élaborer des plans de leçons ou donner aux enseignants une formation propre à votre projet de verdissement scolaire); limite de 500 \$
- Un système à trois bacs pour faire du compost (voir le doc. pdf « Le compost et le paillis » sur le site evergreen.ca/classev-idees)
- Une analyse de la toxicité du sol (pour les écoles dont le site choisi pour leur projet pourrait contenir des métaux lourds et/ou des polluants. Maximum de 120 \$).
- Les fertilisants (compost de feuilles ou de champignons, sable, lombricompost, etc.)
- Le paillis (paillis de bois, paille, fibre de cacao, etc.).
- Les éléments de protection des arbres (toiles d'emballage et clôtures pare-neige, gardes de tronc, cages en grillage métallique et barres en T). evergreen.ca/ecoschools
- Du gazon pour empêcher le compactage du sol au-dessus des racines des arbres (evergreen.ca/ecoschools).
- Des outils d'irrigation (boyaux, arroseurs, etc.) ou un camion-citerne pour arroser les arbres.
- Les panneaux de signalisation ou d'interprétation et les clôtures.

Platebandes surélevées et endroits où s'asseoir

- Les matériaux pour créer des platebandes surélevées (il faut avoir un plan pour remplir ces platebandes avec des espèces indigènes).
- Des endroits ombragés où s'asseoir et des endroits où s'asseoir assez grands pour recevoir une classe d'élèves (billots, grandes pierres, bancs faits de plastique recyclé et/ou de matériaux de construction).
- Les structures permanentes d'ombrage en bois et les voiles d'ombrage.

Qu'est-ce qui n'est PAS admissible à une subvention?

- Les arbres, arbustes ou plantes rampantes et grimpantes non indigènes.
- Les fleurs des champs, les fougères et les herbes (sauf en C.-B. et à Edmonton).
- Tous les arbres à noix indigènes (sauf les chênes indigènes qui sont admissibles à une subvention).
- Les graines de plantes indigènes.
- Plus de 350 \$ par arbre*.
- Composteurs commerciaux/ préfabriqués
- Les projets d'embellissement.
- Les projets situés devant l'école, à moins qu'on prouve que le site est utilisé régulièrement par les élèves.
- Les étangs, les revêtements intérieurs d'étangs, les maisons et les mangeoires d'oiseaux.
- La location ou l'achat de machinerie.
- Les frais de main-d'œuvre ou les salaires pour planter des arbres ou installer des éléments.
- Le bois traité sous pression ou le bois traité au cuivre alcalin quaternaire*.
- La tourbe-mousse (peat moss)*.
- La terre à jardin*.
- Les petites pierres, la poussière de roche, le gravier, etc.
- Les matériaux de construction (c.-à-d. ceux qui ne sont pas listés dans la section des articles admissibles à une subvention, ci-haut)
- Les tables à pique-nique et les bancs pré-fabriqués.
- Le gazon en plaques et les graines de gazon.
- Les fertilisants, les pesticides et les herbicides*.
- Les outils de taille de jardin.
- La peinture.
- L'enlèvement de l'asphalte.
- Les films et le développement des photos.

*Voir nos explications dans notre section FAQ (evergreen.ca/classev-faq)

Nous prenons en considération certains projets qui ne correspondent habituellement pas à nos critères. En voici quelques exemples :



Projet de jardin potager intérieur



Labyrinthe d'une prairie à même l'asphalte



Baïssière bio pour mieux drainer

Veillez envoyer un courriel à Alix Aylen aaylen@evergreen.ca en précisant vos intentions pour voir si elles sont admissibles à une subvention.

Ces choix sont assujettis à la présentation d'un argumentaire du projet, de détails, d'une liste des dépenses, d'un plan d'aménagement de votre projet, ainsi que d'un rapport de suivi et de photos après réception de la subvention.

EXEMPLE DE BUDGET

Veillez vous référer à la section E.2 et E.3 de la Demande de subvention.

E.2 Zone écologique

Votre zone écologique : plaines de bois mixtes

E.3 Budget

LE MONTANT MAXIMAL DE SUBVENTION EST DE 3 500 \$ (2 000 \$ POUR LES GARDERIES)

SECTION 1 : Espèces indigènes d'arbres, d'arbustes et de plantes rampantes ou grimpantes							
Nom commun	Nom latin (genre et espèce)	Taille de la plante	Nom de la pépinière	Nombre de plantes	Coût par plante (max. 350 \$ par arbre)	Coût total \$	
Sapin blanc d'Amérique	Liriodendron tulipifera	45 mm	Pépinière de plantes indigènes	4	150,00	600,00	
Érable à sucre	Acer saccharum	50 mm	Pépinière de plantes indigènes	4	159,00	636,00	
Cèdre blanc	Thuja occidentalis	90 cm	Pépinière d'arbres dans les environs	7	20,00	140,00	
Amélanchier du Canada	Amelanchier canadensis	100 cm	Pépinière dans les environs	14	13,75	192,50	
Baies de sureau	Sambucus canadensis	100 cm	Pépinière dans les environs	14	9,50	133,00	
Sumac vinaigrier	Rhus typhina	125 cm	Pépinière dans les environs	20	11,50	230,00	
coûts de livraison						100,00 \$	
sous-total						2 031,50 \$	
taxes						264,09 \$	
TOTAL DE LA SECTION 1						2 295,59 \$	2 295,59 \$

SECTION 2 : Les espèces de PlantWatch/OpérationFloraison (pour toutes les provinces et tous les territoires) et de Native Wildflowers (pour la C.-B. et Edmonton seulement).

Nom commun	Nom latin (genre et espèce)	Taille de la plante	Nom de la pépinière	Nombre de plantes	Coût par plant	Coût total \$

sous-total de la section 2

SECTION 3 : Services, outils et matériaux

Article	Quantité	Coût unitaire	
Paillis	8 verges cubes	25,00/verge ³	200,00
Grillage métallique pour faire une cage et barres en T	Pour 8 grands arbres	20,00	160,00
Sceaux (pour arroser les gros arbres)	8	4,00	32,00
Ressource d'Evergreen – Vous référer à <i>Patterns, Plants & Playgrounds</i>	1	35,00	35,00
Coût de livraison			22,00
sous-total			449,00
taxes			58,37
TOTAL DE LA SECTION 3			273,46

273,46

SECTION 4 : Platebandes surélevées et endroits où s'asseoir

Article	Quantité	Coût unitaire	Coûts totaux \$
Pierres pour s'asseoir	2	100	200,00
Coût de livraison			inclus
sous-total			200,00
taxes			26,00
TOTAL DE LA SECTION 4			226,00

226,00

TOTAL DE TOUS LES ARTICLES
(Additionnez les totaux des sections 1, 2, 3 et 4)

3 050,96

Montant total demandé à Evergreen, cette année :
Les écoles sont admissibles à une subvention de 500 \$ à 3 500 \$ et les garderies, à une subvention de 500 \$ à 2 000 \$

3 050,00 \$

Qu'est-ce qu'un bon projet et que recherchons-nous?

- Le soutien et l'endossement de votre directeur d'école de votre projet et/ou sa participation au comité de planification.
- Le soutien et l'engagement des responsables de l'école et du personnel d'entretien.
- La participation des élèves (classes, clubs-éco, etc.) dans toutes les étapes du projet, qu'il s'agisse de la planification, de la conception, de la collecte de fonds, de la mise en œuvre, de la gestion du site ou de l'évaluation.
- La participation et le soutien des voisins de l'école et de la communauté scolaire élargie.
- Des partenariats locaux stimulants (par ex. : des dons de temps, d'équipement et de matériaux).
- Au besoin, des experts du coin offrant leurs conseils, des leçons en plein air, des ateliers et/ou des sessions de formation, etc.
- Du financement provenant de diverses sources, telles des activités de collecte de fonds organisées par l'école, des commanditaires des environs, etc.

OÙ SE SITUE VOTRE ÉCOLE?

Projets faiblement soutenus

- Votre comité de projet ne compte qu'un enseignant ou membre du personnel, un élève et un parent.
- Un nombre choisi d'élèves ont participé à la planification, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation du site.
- Vous avez planifié une activité de collecte de fonds et vous recevez du financement de la part d'un organisme de financement local.*
- Les autres que vous pouvez rallier à votre projet sont le directeur ou le directeur adjoint, le responsable, certains parents et le personnel.

Projets bien soutenus

- Ces projets attirent la participation de nombreux membres du personnel, de parents et de voisins.
- Bon nombre de classes ont participé à la planification, la mise en œuvre, la gestion du site et l'évaluation du projet.
- Ce type de projets est également financé par un ou deux organismes subventionnaires et par des activités de collecte de fonds mises en place par l'école.
- Le directeur et le directeur adjoint participent en général à une ou plusieurs des activités suivantes : planification, collecte de fonds, conception et gestion du site.

Projets fortement soutenus

- Ils impliquent tous les enseignants et de nombreux parents et voisins. Le comité est co-présidé par un parent ou un enseignant.
- Tous les élèves sont impliqués dans un des aspects de la planification, de la mise en œuvre, de la gestion du site et de son évaluation.
- Les responsables, les parents et les voisins veulent aider à la gestion des activités durant l'été.
- Le projet est financé par des organismes locaux et nationaux, des entreprises locales et des activités de collecte de fonds organisées par l'école.
- Le directeur et le directeur adjoint sont tout deux impliqués à fond dans le projet et participent à toutes les réunions du comité.
- D'autres organismes se joignent au projet (agences locales de conservation, clubs de jardinage, services des parcs et loisirs, groupes communautaires, etc.).
- On fournit régulièrement des rapports et de l'information dans les bulletins d'information scolaires.

***Autres partenaires bailleurs de fonds :** Bien que vous soumettiez une demande de subvention tous les ans à Evergreen, nous vous invitons à créer des partenariats avec d'autres organismes afin de conserver un soutien durable à votre projet. Les bailleurs de fonds apprécient les projets qui sont bien soutenus par un bon ensemble de gens qui y croient.

Pour avoir des exemples de la façon de faire participer plus de monde à votre projet, jetez un coup d'œil au chapitre 2 du guide « La main à la pâte » sur le site evergreen.ca/mainpate

Qu'arrive-t-il une fois ma demande soumise?

Comment les demandes de subvention sont elles traitées?

Il y a 4 dates de réception :

- le 16 septembre 2011 – pour les écoles qui ont terminé leur processus d'aménagement et sont prêtes à procéder à la plantation, à l'automne.
- le 2 décembre 2011 – pour les écoles qui ont complété leur plan d'aménagement et ont besoin de temps de planification pour leur date de plantation au printemps.
- le 16 mars 2012 – pour les plantations du printemps.
- le 1 juin 2012 – pour les plantations tardives au printemps, au début de l'été ou précoces pour l'automne.

Veillez soumettre votre demande avant la date de réception qui convient le mieux à vos besoins. Nous vous recommandons de soumettre votre demande le plus tôt possible. Nous n'acceptons ni les demandes envoyées par télécopieur ni celles envoyées par courriel. Nous communiquerons avec les demandeurs dans un mois après réception de leur demande.

Note : Si vous recevez une subvention, le nom de votre école apparaîtra sur notre site Internet.

Quelle est la responsabilité de mon école si elle reçoit une subvention?

Si votre école bénéficie d'une subvention, nous vous ferons parvenir une trousse « Approbation de subvention » que vous complétez de la façon suivante :

- **reconnaissance des bailleurs de fonds** – nous vous ferons savoir quels bailleurs de fonds reconnaître et vous ferons des suggestions sur la manière de le faire lorsque nous vous enverrons votre trousse d'approbation de subvention.
- **jumelage avec les concessionnaires Toyota** – Toyota est notre partenaire en titre et, par conséquent, votre école pourrait être jumelée avec un concessionnaire Toyota de votre coin. Vous devrez communiquer avec lui pour organiser une présentation de remise de chèque.
- **rapport final** – nous vous donnerons des renseignements sur la façon de compléter notre évaluation et de nous faire parvenir vos reçus, vos photos et vos exemples de plans de leçons.

Et si mon école ne bénéficie pas d'une subvention?

- Nous vous aviserons si nous avons épuisé les fonds disponibles et mettrons votre école sur une liste d'attente pour qu'elle reçoive une subvention, si nous disposons des fonds nécessaires plus tard, au cours de l'année.
- Les écoles mises en attente seront avisées le plus tôt possible, si nous avons les fonds nécessaires.
- Si votre école ne bénéficie pas d'une subvention, vous recevrez un courriel précisant la façon d'améliorer votre demande pour l'année suivante.
- Les écoles qui voudraient continuer à travailler avec nous peuvent le faire tout au long de l'été en présentant à nouveau une demande de subvention en septembre.